

Rapport d'activités 2012-2013





Table des matières

Vision 2000-2015 du Bas-Saint-Laurent.....	3
Mission de la CRÉ	3
Mot du président et du directeur général	4
Démarche d'élaboration du Plan de développement régional 2013-2018	4
Innovation et développement économique.....	5
Mise en valeur des ressources naturelles et du territoire	9
Développement social et culturel	14
Communication	21
Conseil d'administration	23
Leviers financiers	24
Personnel	26
Acronymes	27

Mission de la CRÉ

La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent est une instance de concertation et de planification composée à la base d'éluEs municipaux qui s'adjoignent des représentants et représentantes des divers secteurs socioéconomiques et qui a pour mission de promouvoir et de soutenir le développement économique, social et culturel de la grande région administrative du Bas-Saint-Laurent.

Territoire et population

Le Bas-Saint-Laurent couvre une superficie de 28 319 km². La région s'étend sur 320 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent et la distance entre les frontières du Maine et du Nouveau-Brunswick varie de 50 à 100 kilomètres.

La population s'élève à quelque 200 500 personnes réparties dans 114 villes et municipalités, regroupées dans huit municipalités régionales de comté (MRC) : Les Basques, Kamouraska, La Matapédia, La Mitis, La Matanie, Témiscouata, Rimouski-Neigette, Rivière-du-Loup et Témiscouata

Vision 2000-2015 du Bas-Saint-Laurent

« La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent s'engage dans une démarche de 15 ans qui vise à faire du Bas-Saint-Laurent une référence mondiale dans la protection et l'utilisation des ressources naturelles. Elle entend également faire en sorte que la région soit reconnue pour son patrimoine naturel, sa vitalité culturelle et l'excellence de ses ressources humaines.

Forte du capital social bas-laurentien, la CRÉ vise, de plus, à renforcer la cohésion sociale du milieu, l'équité entre les personnes, l'influence régionale sur les leviers économiques et la convergence des actions de développement des territoires qui composent la région.

En réalisant ce grand projet, la CRÉ et ses partenaires mettront à profit la capacité reconnue du Bas-Saint-Laurent de faire des choix collectifs. Ils s'appuieront impérieusement sur un réseau de formation dynamique et diversifié qui produit, diffuse et partage des savoirs de pointe générateurs d'activités de développement. Ils porteront une attention particulière à la maîtrise et à la circulation de l'information de même qu'aux nouvelles technologies de production. Ils compteront continuellement sur l'innovation et l'esprit entrepreneurial des personnes et des organisations. La mise à contribution des jeunes sera l'une des pierres d'assise de ce projet régional concerté. »

Mandats et pouvoirs

- Favoriser la concertation des partenaires dans la région et donner, le cas échéant, des avis au gouvernement du Québec sur le développement de la région;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte, en priorité, de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique;
- Conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement;
- Soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales.



Mot du président et du directeur général

L'année 2012-2013 aura comporté de nombreux défis que la région et la CRÉ auront su relever grâce à notre capacité de dialogue, de concertation et de volonté d'améliorer le cadre de vie de nos populations.

Le grand chantier du plan de développement régional 2013-2018 a mobilisé bon nombre d'énergies dans une approche associant non seulement les partenaires mais aussi, pour une première, la population. Par cet exercice, la CRÉ ainsi que les divers intervenants et intervenantes de la région se dotent d'un outil de référence pour répondre aux aspirations du milieu.

En matière de développement social, la multitude des interventions auprès des jeunes et le nouveau chantier en regard du vieillissement de la population nous invitent de plus en plus à une approche intersectorielle pour une meilleure harmonisation des actions. Outre la concertation régionale, il faut que nous soyons très sensibles aux réalités différenciées des territoires.

En ce qui a trait au secteur ressources naturelles et territoire, une nouvelle culture s'implante afin que le milieu soit de plus en plus associé aux priorités quant à l'utilisation de ces ressources, et ce, toujours dans une approche de développement durable. Les débats soulevés, notamment sur les aires protégées, démontrent bien les enjeux autour desquels nous devons trouver l'équilibre en matière de développement pour aujourd'hui et pour les générations futures.

Nous avons malheureusement affronté une coupure majeure dans nos capacités de support. Des choix ont dû être faits et il en sera ainsi pour l'année en cours.

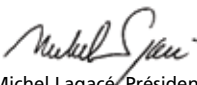
À cet égard, il faut souligner l'engagement de l'équipe de la CRÉ qui a maintenu, malgré les embûches, une volonté d'agir et un professionnalisme à toute épreuve. C'est au moment de la présentation du rapport annuel que nous réalisons l'ampleur du travail effectué et la diversité des implications de la CRÉ.

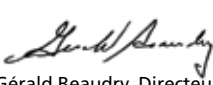
Nous tenons aussi à souligner la contribution des centaines de personnes qui se sont impliquées tout au long de la dernière année aux activités organisées par la CRÉ. Il s'agit là d'une source de motivation à poursuivre.

En terminant, nous remercions les divers ministères, autant au niveau politique qu'administratif, dont l'action est primordiale pour faire du Bas-Saint-Laurent un milieu dynamique.

Au plan politique, nous soulignons la collaboration constante du ministre responsable du Bas-Saint-Laurent, M. Pascal Bérubé, de ses collègues à l'Assemblée nationale ainsi que des membres de leur équipe qui sont attentifs à nos divers dossiers.

À vous, membres du conseil d'administration et du comité exécutif, merci pour la confiance qui nous est accordée. Vous êtes tous et toutes à la fois des porte-paroles des réalités de vos milieux, mais également des ambassadeurs et des ambassadrices de l'action de la CRÉ en support au développement de l'ensemble des communautés.


Michel Lagacé, Président


Gérald Beaudry, Directeur général

Dossiers ponctuels marquants

Démarche d'élaboration du Plan de développement régional 2013-2018

Soyez présents pour l'avenir!

L'équipe de la CRÉ, en collaboration avec les membres du conseil d'administration et plusieurs partenaires, a consacré beaucoup d'énergies à la réalisation du plan de développement 2013-2018 de la région.

Au Bas-Saint-Laurent, cette démarche a été lancée en octobre 2012 sous le signe de l'appropriation, de la créativité et de l'efficacité. Les acteurs du développement et la population bas-laurentienne ont pu transmettre leurs aspirations et leurs attentes pour l'avenir de notre région en répondant à un sondage en ligne durant tout le mois de novembre. Un Forum régional a également eu lieu en février 2013. Les Bas-Laurentiennes et les Bas-Laurentiens étaient invités à s'exprimer sur la façon de répondre aux défis identifiés par le sondage en ligne et les planifications existantes sur le territoire. Ce fut l'occasion de participer à construire un plan de développement du Bas-Saint-Laurent qui nous ressemble et nous rassemble.

Par la suite, les membres de la Conférence administrative régionale (CAR) ainsi que les membres du conseil d'administration et du personnel de la CRÉ étaient convoqués à un atelier de travail le 26 avril 2013. Ils étaient alors invités à s'exprimer sur un document préliminaire et à partager leurs engagements en lien avec ce plan de développement. Cette réunion a donné lieu à des échanges fort intéressants qui serviront à bonifier le plan, dont la version finale sera présentée en juin.

Projet éolien communautaire régional

Après plus de quatre ans de travail et de démarches politique et administrative, le projet éolien communautaire régional a pris son ancrage cette année par la mise en place du comité régional, la tenue de rencontres d'information et par l'appel de propositions pour choisir le ou les partenaires privés.

Ces actions ont été réalisées afin de faire en sorte que le Bas-Saint-Laurent soit sur la ligne de départ en prévision de l'annonce du gouvernement du Québec pour le lancement du bloc de 700 mégawatts (MW) dits orphelins. Cette annonce fut faite le 10 mai 2013 à la hauteur de 800 MW.

Rappelons que le projet bas-laurentien de 225 MW s'élabore autour d'un partenariat entre les huit MRC, la Première Nation Malécite de Viger et la CRÉ. L'objectif est de doter chaque partenaire d'un levier financier pour soutenir le développement de nos communautés respectives.

Innovation

et développement économique



La CRÉ travaille à créer un environnement propice à l'innovation et à l'émergence de nouveaux produits et procédés pour que les entreprises puissent demeurer compétitives. Pour cela, elles ont besoin de connaissances, de ressources humaines et d'experts. Elles ont quelquefois besoin d'un coup de pouce financier, mais les ressources humaines se révèlent d'une importance comme jamais avec les défis qu'impliquent les 18 000 postes à combler au Bas-Saint-Laurent d'ici 2016. La CRÉ devra travailler à définir une stratégie pour l'attractivité de la région en matière de main-d'œuvre et d'entreprises.

La région dispose d'un système régional d'innovation unique et très diversifié. Une vingtaine d'organismes et de filières économiques (UQAR, CCTT, Créneaux ACCORD, Centres de recherche et de transfert technologique) offrent des expertises pluridisciplinaires qui veulent exercer du leadership dans la réalisation de projets en lien avec des PME. Depuis deux ans, ces organismes ont décidé de travailler ensemble à la réalisation de projets régionaux structurants.



- + Agroalimentaire
- + Collaboration franco-québécoise
- + Créneaux d'excellence ACCORD
- + Biomasse forestière
- + Soutien à l'innovation
- + Stratégie régionale en entrepreneuriat
- + Télécommunications
- + Zones d'accès public (Z.A.P.)
Bas-Saint-Laurent
- + Main-d'œuvre et éducation
- + Table de concertation sur les véhicules
hors route (VHR)
- + Tourisme



Agroalimentaire

L'intervention de la CRÉ en matière d'agroalimentaire découle de l'Entente de partenariat avec la Table régionale que la CRÉ reconnaît à titre d'instance de concertation du secteur. Elle intervient également par le support à des projets d'innovation.

La CRÉ participe au conseil d'administration du Réseau Agriconseils Bas-Saint-Laurent et à celui de la Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCABSL) qui a fait sa planification stratégique 2013-2018. Elle siège également sur le conseil d'administration du Centre d'expérimentation et de transfert technologique en acériculture (CETTA). De plus, elle participe à l'analyse des projets déposés dans le cadre de l'Entente spécifique sur la mise en œuvre du Plan de développement stratégique agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent et ceux déposés dans le cadre du Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). La CRÉ joue finalement un rôle dans le suivi des projets expérimentaux touchant la culture de plantes énergétiques, principalement la filière du lin.

Collaboration franco-québécoise

La CRÉ s'inscrit dans deux programmes de coopération décentralisée : la gouvernance dans la gestion forestière locale et l'écotourisme.

Dans chacun de ces programmes, l'objectif est de répondre aux besoins des communautés bas-laurentiennes en matière de développement, de produire des résultats tangibles et de faire connaître l'expertise québécoise dans les sujets abordés. C'est dans cette optique qu'a été réalisée cette année une mission portant sur les échanges d'expertise en matière d'écotourisme avec le Parc Naturel Régional (PNR) du

Gâtinais français. Cette mission a été financée par le Fonds franco-qubécois de coopération décentralisée (FFQCD).



Créneaux d'excellence ACCORD

Dans le cadre de la stratégie gouvernementale ACCORD (Action Concertée de COopération Régionale de Développement), la CRÉ participe aux travaux des comités régionaux des Ressources, sciences et technologies marines ainsi qu'à ceux de la Valorisation de la tourbe et des technologies agroenvironnementales. Elle est aussi associée à l'élaboration du plan d'action du créneau Écoconstruction.

Créneau Ressources, sciences et technologies marines

Pour la région, la présence d'un fort potentiel de recherche constitue l'une des principales forces dans ce créneau. Le développement des biotechnologies marines représente des opportunités très enviables et l'objectif d'augmenter les activités économiques reliées à ce secteur se poursuit. C'est la raison pour laquelle la CRÉ participe aux différents comités régionaux (biotechnologies et technologies marines) et aux rencontres du conseil d'administration de la Technopole Maritime du Québec.

Créneau de la Valorisation de la tourbe et des technologies agroenvironnementales

Le plan de développement stratégique de la tourbe et des technologies agroenvironnementales permettra à la région d'être reconnue comme leader sur les marchés internationaux pour la gestion durable de ses ressources, de ses technologies innovantes, de son offre diversifiée de produits et de ses effets positifs sur l'environnement. Par

l'entremise du programme ACCORD 2007-2012, la région a poursuivi et intensifié ses interventions dans ce créneau, pour lequel la CRÉ a participé au comité régional, supporté la mise en œuvre de la stratégie de développement et du plan d'action, et finalement, contribué financièrement à la coordination.

Créneau Écoconstruction

La CRÉ s'est associée au ministère des Finances et de l'Économie (MFE) dans l'élaboration et le positionnement du nouveau créneau d'excellence en Écoconstruction. Ce créneau mise sur la création d'alliances stratégiques pour développer une expertise entre les divers acteurs associés à l'écoconstruction, soit les producteurs forestiers, les fabricants des produits du bois et autres produits associés à l'écoconstruction, les entrepreneurs et les professionnels ainsi que le milieu de la recherche. L'objectif étant de créer un éveil régional en matière de construction écologique et une synergie entre les différents intervenants et intervenantes qui souhaitent que le Bas-Saint-Laurent devienne une référence à l'échelle nationale.

En appui à ce créneau, la CRÉ a offert son support pour le développement d'un réseau international de transfert technologique en écoconstruction, d'échanges, de veille et de développement de partenariats entre les régions du Bas-Saint-Laurent, d'Aquitaine (France) et de la Belgique. Elle a également participé à l'organisation d'une mission exploratoire et de transfert de connaissances sur les écoquartiers (Belgique-Pays-Bas / France-Espagne). La CRÉ poursuit son implication dans le développement de la formation en écoconstruction, la veille (marchés, opportunités) et le réseautage d'entreprises, de divers organismes et de promoteurs de nouveaux projets et/ou produits. Finalement, elle participe à divers comités et supporte des projets associés au Réseau Forêt Bois-Matériaux de Témiscouata.





Biomasse forestière

La biomasse forestière connaît une demande accrue d'études et de projets. Dans le but de développer cette filière, la CRÉ a adopté une stratégie visant la mise en place de chaufferies centrales à la biomasse forestière dans les communautés et les institutions publiques. En plus de permettre la consolidation de certaines entreprises et le développement de nouvelles expertises, cette filière apporte une diminution des coûts énergétiques et contribue à la substitution du mazout. Ceci se traduit également par plusieurs avantages environnementaux tels qu'une diminution de l'émission de gaz à effet de serre ainsi qu'une diminution importante de l'utilisation de combustibles fossiles.

Cette année, la CRÉ a supporté le Réseau biomasse forestière et le développement de produits innovants afin de diversifier l'utilisation de la biomasse. Elle a aussi effectué le suivi d'études associées au développement de la filière en forêt privée et elle continue de supporter les entreprises, organismes et promoteurs de projets émergents qui en font la demande par le développement, la veille et le réseautage (ex. : Centre de valorisation de la biomasse et produits dérivés). Un suivi de la filière biomasse évolutive a été fait par la réalisation d'un guide d'aide à la décision pour supporter les promoteurs intéressés par la biomasse forestière, agricole et urbaine.

Soutien à l'innovation

L'innovation présente un défi pour la région du Bas-Saint-Laurent puisque l'avenir économique de celle-ci en dépend. Elle est devenue un facteur décisif du succès des entreprises, lesquelles doivent innover pour répondre à l'évolution des exigences et pour demeurer concurrentielles. La région doit favoriser l'accès aux nouvelles technologies, aux outils et aux compétences de base permettant de les utiliser.

La CRÉ supporte la Corporation de soutien au développement technologique des PME (CSDT-PME) et a mis en place un fonds pour appuyer les projets de nouveaux produits et procédés dans les petites entreprises. Grâce à ce fonds, elle peut s'impliquer dans le financement et le suivi des activités de la CSDT-PME en support à l'innovation : près de 30 entreprises en ont bénéficié. Selon le rapport final de l'Entente spécifique en innovation, 42 projets ont été financés pour une aide de 664 496 \$.

La CRÉ est responsable de faire la demande de renouvellement de l'Entente spécifique en innovation qui fut confirmée en avril 2013. Celle-ci contribue à aider financièrement des entreprises et des centres de recherche dans la mise au point de nouveaux produits ou procédés. La CRÉ anime également une table régionale des organismes et filières qui interviennent en matière d'innovation et dans la proposition d'un plan d'action. Elle participe aussi à la définition des actions du Plan régional de développement intégré sur les ressources et le territoire (PRDIRT) en ce qui concerne le développement et la diversification de la structure industrielle de transformation des bois.



Stratégie régionale en entrepreneuriat

La CRÉ fait partie d'un comité de travail mis en place par le ministère des Finances et de l'Économie (MFE). Ce comité se penche sur la problématique concernant la création de nouvelles entreprises ainsi que la relève des entreprises existantes. Une stratégie sera déposée dans les prochains mois.

Télécommunications

Tous les citoyens et toutes les citoyennes du Bas-Saint-Laurent ont désormais accès à Internet haute vitesse, peu importe où ils habitent sur le territoire, dans chacune des 114 municipalités localisées dans les huit MRC de la région. La mise en place des nouvelles infrastructures satellitaires et sans-fil du fournisseur Xplornet Communications est complétée.

Afin de corriger le problème de la faible utilisation d'Internet par les ménages du Bas-Saint-Laurent, comparativement à l'ensemble du Québec, un projet pilote financé par l'Entente spécifique des personnes âgées a permis d'initier une centaine de personnes âgées à l'utilisation d'Internet.

Aussi, un portrait de la couverture cellulaire a été réalisé, c'est-à-dire les zones non couvertes. Le portrait a été présenté à différentes instances et la recherche de financement pour combler les besoins est entamée. Il appert qu'aucun programme de financement public n'est disponible à ce jour.

Zones d'accès public (Z.A.P.) Bas-Saint-Laurent

La CRÉ appuie l'organisme à but non lucratif Z.A.P. Bas-Saint-Laurent dont la mission est d'offrir l'accès à Internet sans-fil dans plusieurs emplacements du Bas-Saint-Laurent (rural et urbain). Le rayonnement de Z.A.P. Bas-Saint-Laurent prend de plus en plus d'ampleur. Lancé publiquement en 2010, ce projet voit son nombre d'adeptes augmenter dans chacune des MRC du Bas-Saint-Laurent et répond à une demande croissante d'accès mobile à Internet.

Cette année, quinze nouveaux emplacements Z.A.P. ont été ajoutés au réseau, totalisant 106 zones d'accès maintenant disponibles.

Main-d'œuvre et éducation

Un défi très important auquel devra faire face la région du Bas-Saint-Laurent au cours des prochaines années est la disponibilité de ressources humaines qualifiées. Emploi-Québec prévoit que près de 18 000 emplois seront disponibles dans la région d'ici 2016.

C'est pourquoi la CRÉ s'implique avec ses partenaires pour favoriser le recrutement de la main-d'œuvre et ainsi viser une adéquation entre la formation et les besoins en ressources humaines.

En partenariat avec Emploi-Québec, un mandat a été confié à deux professeurs-chercheurs afin de définir une stratégie de mobilisation, de rétention et d'attraction de main-d'œuvre. Cette stratégie, doublée d'une stratégie de communication, servira de trame de fond pour rendre le Bas-Saint-Laurent plus attractif en matière de main-d'œuvre.

À l'hiver 2013, la première Cyberfoire de l'emploi au Bas-Saint-Laurent a vu le jour, supportée par Emploi-Québec et la CRÉ. Ce salon de l'emploi virtuel a permis aux 111 entreprises inscrites de recevoir 2 798 curriculum vitae. Le comité organisateur, composé de plus de 50 partenaires locaux, souhaitait offrir aux employeurs de la région un outil moderne de recrutement en plus de promouvoir l'événement auprès de chercheurs d'emploi. La Cyberfoire permettait aussi aux gens de l'extérieur de découvrir le Bas-Saint-Laurent, sa qualité de vie et ses opportunités d'emplois.

Enfin, la CRÉ continue de supporter et de participer à la Table interordres d'éducation du Bas-Saint-Laurent qui poursuit son exercice de concertation entre les intervenants et les intervenantes pour harmoniser l'offre de formation professionnelle et technique.



Table de concertation sur les véhicules hors route (VHR)

La CRÉ s'est vue confier un deuxième mandat de trois ans, prenant fin en décembre 2012, par le ministère des Transports du Québec (MTQ) afin de maintenir la Table de concertation régionale sur les véhicules hors route (motoneige et quad).

Dans cette optique, la CRÉ coordonne la Table en plus de participer aux différents comités de liaison provinciaux. Un rapport sur les sentiers permanents Trans-Québec a été déposé à la CRÉ et au MTQ. De plus, lors des deux premiers mandats, 2,4 M\$ ont été investis dans le projet de sentiers quad et motoneige. La Table s'assure finalement de prioriser les projets à réaliser pour les années 2012-2013. En fin d'année, une nouvelle Entente fut signée pour les trois prochaines années.



Les principaux partenaires des ententes du secteur Innovation et développement économique sont : le ministère des Finances et de l'Économie (MFE), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère des Ressources naturelles (MRN), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère des Transports du Québec (MTQ), l'Association touristique régionale (ATRBSL), Tourisme Québec, les Centres de recherche et Centres collégiaux de transfert de technologie, les Centres locaux de développement (CLD) du Bas-Saint-Laurent, Développement économique Canada (DEC), la Fédération Nationale des Communes forestières (FNCofor), la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM), la Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCABSL), la Table de concertation sur les véhicules hors route, la Table interordres d'éducation du Bas-Saint-Laurent, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

Tourisme

Au plan touristique, l'action de la CRÉ passe par les ententes avec l'Association touristique régionale (ATR) du Bas-Saint-Laurent et par certains projets majeurs qui sollicitent le Fonds de développement régional (FDR). L'Entente visant l'accroissement de l'offre culturelle touristique couvre l'ensemble du Bas-Saint-Laurent. Cette année, la CRÉ a participé au comité de gestion de l'Entente avec l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent et Tourisme Québec. Elle a également siégé à la Table d'harmonisation du Parc national du Bic ainsi qu'à celle du Parc national du Lac-Témiscouata. Elle participe aux conseils d'administration des Réserves fauniques de Rimouski et de Matane dans le cadre de l'Entente avec la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).

Mise en valeur des ressources naturelles et du territoire



L'année 2012-2013 a été marquée par le changement d'approche, de vision de la part des acteurs du milieu forestier. L'approfondissement des travaux des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire et les activités visant la promotion des cultures forestières ont notamment contribué aux changements de mentalité qui s'effectuent tranquillement dans le monde de la foresterie.

Parmi nos grands dossiers, soulignons les travaux d'expérimentation de nouvelles méthodes d'éclaircies commerciales, dont les résultats finaux seront connus en 2013, ainsi que l'élaboration d'une proposition de territoires d'intérêt pour la création d'un réseau d'aires protégées. Ces enjeux majeurs du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) nous obligent à travailler collectivement pour convenir d'un consensus, malgré les convictions et opinions parfois divergentes des intervenants et intervenantes : un défi à relever si nous voulons prendre part aux décisions à l'égard de nos ressources.



- + Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)
- + Aires protégées
- + Culture forestière
- + Chantier d'éclaircie commerciale
- + Forêts de proximité / Accompagnement des communautés
- + Paysages
- + Réflexion sur les chemins multiusages en forêt publique
- + Réflexion sur les encadrements visuels
- + Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire



La CRRNT est l'interlocutrice privilégiée de la CRÉ en matière de ressources naturelles et d'utilisation du territoire public bas-laurentien, et ce, afin de l'appuyer dans ses responsabilités confiées par le ministre des Ressources naturelles (MRN). À cet égard, la CRRNT avise le conseil d'administration et propose des balises pour assurer la protection ainsi que la mise en valeur des ressources et du territoire, dans une perspective de développement durable.

Au cours de la dernière année, la CRRNT a poursuivi la mise en œuvre du PRDIRT, dont les cinq chantiers prioritaires sont :

Développement et diversification de la structure industrielle de la transformation des bois

- Accompagner les entreprises de transformation des bois dans une démarche d'innovation visant l'amélioration ou le développement de nouveaux produits et procédés
- Accompagner et supporter les activités du créneau ACCORD Écoconstruction
- Favoriser le développement de réseaux ou de pôles d'expertise dans les territoires forestiers
- Appuyer les initiatives liées au développement de la filière biomasse
- Développer une stratégie globale de valorisation des produits connexes de la transformation des bois

Intensification de la production ligneuse

- Identifier et implanter des aires d'intensification de la production ligneuse (AIPL)
- Élaborer et mettre en œuvre le Chantier d'éclaircie commerciale
- Développer une expertise régionale en sylviculture des forêts mixtes

Déploiement d'une sylviculture écosystémique visant la réduction des écarts avec la forêt naturelle

- Identifier des cibles progressives de restauration des écosystèmes forestiers
- Augmenter les connaissances sur la dynamique de la forêt

Planification et financement des chemins multiutilisateurs

- Développer une stratégie de planification et de financement du réseau de chemins multiutilisateurs
- Caractérisation du réseau de chemins au Bas-Saint-Laurent

Optimisation des bénéfices socioéconomiques

- Accompagner les communautés dans la mise en place des forêts de proximité
- Mieux connaître et valoriser les différentes cultures forestières au Bas-Saint-Laurent

- Assurer une main-d'œuvre compétente, motivée et valorisée pour répondre aux besoins en aménagement sylvicole

Mise en œuvre des autres objectifs du PRDIRT

- Supporter la gestion participative dans la démarche de planification forestière (tables de GIRT)
- Accroître la représentativité du réseau d'aires protégées
- Réaliser l'analyse coûts-bénéfices pour l'implantation des cibles quantitatives du PRDIRT (AIPL et aménagement écosystémique) et des aires protégées

Dans le cadre de l'approche intégrée et régionalisée du MRN, les CRRNT doivent élaborer des plans régionaux de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) et participer à leur réalisation. Pour ce faire, elles y associent les acteurs du milieu régional, notamment les communautés autochtones présentes sur leur territoire. Les plans sont ainsi conçus et mis en œuvre en respectant les responsabilités des acteurs locaux et régionaux et en partageant avec le plus grand nombre d'entre eux une même vision régionale du développement. Le PRDIRT a également fait l'objet d'une consultation régionale avant son adoption par le conseil d'administration de la CRÉ afin de donner à son contenu la plus large acceptation possible.

* Le PRDIRT est disponible sur le site Internet de la CRÉ.



Aires protégées

L'an dernier, la CRRNT dévoilait les territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées afin de contribuer aux efforts du Québec en matière de conservation des écosystèmes et à la volonté régionale d'accroître la représentativité du réseau. Depuis, ces territoires ont fait l'objet d'une analyse coûts-bénéfices afin de documenter les avantages et les impacts de l'implantation de nouvelles aires protégées dans la région. Cette analyse permettra aux intervenantes et intervenants régionaux et aux membres du conseil d'administration de la CRÉ d'être mieux informés pour la prise de décision dans ce dossier sensible.

Les sept territoires d'intérêt pour la création de noyaux de conservation sont le fruit d'un travail de collaboration qui s'est échelonné sur plus de deux ans. Cette proposition, qui a fait l'objet d'une consultation publique (3 mars au 10 mai 2013) par la CRÉ, se soldera par un avis de celle-ci au gouvernement du Québec sur le futur de ces territoires. Les territoires retenus par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pourraient se voir accorder rapidement un statut provisoire de protection en attendant des consultations plus approfondies par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Chantier d'éclaircie commerciale

L'éclaircie commerciale est une coupe partielle s'appliquant à un peuplement forestier qui n'a pas encore atteint la maturité et dont la croissance est ralentie en raison d'une densité d'arbres trop forte. Le prélèvement effectué variera de 20 % à 40 % du volume marchand en fonction du peuplement initial. Les arbres qu'on enlève améliorent la qualité du peuplement et favorisent la croissance en diamètre et en volume des arbres résiduels.

En 2012-2013, le Chantier d'éclaircie commerciale a lancé officiellement ses activités. Un plan d'action annuel a été élaboré afin de cibler les priorités pour la première année, notamment :

- La rédaction d'un document d'évaluation du potentiel d'éclaircie commerciale au Bas-Saint-Laurent en forêt publique et en forêt privée
- La production d'une grille décisionnelle de priorisation des meilleurs sites
- L'identification et la définition des différentes méthodes pour la réalisation des éclaircies commerciales
- L'expérimentation de différentes formes d'éclaircies
- La création de différents outils de transfert et de communication (page Web, visites terrain, etc.)

Puisque les superficies à traiter en éclaircie commerciale seront de l'ordre de plusieurs milliers d'hectares annuellement, la CRÉ a expérimenté de nouvelles méthodes, en partenariat avec le MRN (Direction régionale et Forêt Québec), la Réserve faunique de Rimouski, la Société d'exploitation des ressources de la Neigette et FPIInnovations. Ces expérimentations avaient pour objectifs de tester différentes méthodes sylvicoles permettant, d'une part, de diminuer les frais d'exploitation et, d'autre part, d'augmenter la naturalité des forêts et la protection des écosystèmes. Les résultats préliminaires suscitent beaucoup d'intérêt, autant pour les partenaires fauniques, sylvicoles, qu'industriels. Les résultats complets seront présentés lors d'un colloque qui aura lieu en septembre 2013. Cette activité s'inscrit d'ailleurs dans la mise en œuvre du plan de communication et de transfert de connaissances du Chantier d'éclaircie commerciale.

L'année 2012-2013 a aussi permis de mettre en place une stratégie de financement du Chantier sur une période quinquennale. Des démarches ont été entamées pour la présentation d'une entente spécifique dans le but de réaliser le maximum de superficies en éclaircie commerciale pour une durée minimale de cinq ans.



Culture forestière

L'année 2012-2013 fut une année fort fructueuse pour les cultures forestières bas-laurentiennes. En mai 2012, un forum régional a été organisé sur le thème : *La forêt, ça vous dit quoi?* Environ 150 personnes ont participé et ont partagé leurs façons de voir et de vivre la forêt. Après une matinée d'interventions, les participantes et participants se sont retrouvés dans un « Café de la forêt » au cours duquel ils ont eu l'occasion d'exprimer leurs visions des aspects sociaux, environnementaux et économiques liés à la forêt. Ils et elles ont également identifié des actions qui permettraient de valoriser l'ensemble de ces éléments. Un rapport relatant ces échanges a été rendu public en octobre 2012.

La planification de la démarche régionale pour la valorisation des cultures forestières bas-laurentiennes, avec nos partenaires que sont l'Association forestière bas-laurentienne, le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent et le MRN, a été rendue publique en mars 2013 et permettra de guider nos actions pour les deux prochaines années dans ce dossier.

Cette année fut également celle de l'aboutissement d'un partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent. Un fonds, nommé Soutien à la création d'œuvres artistiques ou littéraires, en lien avec la culture forestière au Bas-Saint-Laurent a ainsi été créé. Un appel de projets visant à sélectionner des projets artistiques mettant en valeur la culture forestière a été lancé à l'automne 2012. Ce partenariat vise le rapprochement entre les milieux artistique et forestier, deux éléments prépondérants de la culture bas-laurentienne.



Forêts de proximité / Accompagnement des communautés

Concernant la transition de la gestion des lots intramunicipaux vers les forêts de proximité, un colloque réunissant 160 personnes a eu lieu à Esprit-Saint. L'organisation de cette journée avait pour but de créer un lieu d'échanges entre tous les acteurs bas-laurentiens concernés par les futures forêts de proximité. Ce colloque a permis aux nombreux participants et participantes d'exprimer leur besoin de travailler en collaboration, de multiplier les moments d'échanges régionaux sur ce sujet et de structurer une proposition d'accompagnement pour les futurs délégataires qui devront relever de nombreux défis lors de la mise en œuvre des forêts de proximité.

Afin de mieux comprendre ces défis et les besoins qui y sont reliés, un stage a été financé et coordonné avec une étudiante au baccalauréat en développement social à l'UQAR. Au cours de ce stage, elle doit analyser trois territoires bas-laurentiens en vue de mieux

comprendre leur réalité concernant la gestion des lots intramunicipaux et identifier précisément leurs besoins pour pouvoir par la suite proposer un accompagnement régional adéquat.

Plus généralement, l'accompagnement financier et humain auprès du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska fut poursuivi.

Paysages

L'année 2012-2013 marque une pause dans les travaux de la table des paysages. Ce temps d'arrêt a permis de mener une réflexion et de produire un bilan sur les outils et la démarche paysagère déployée au Bas-Saint-Laurent depuis quelques années. Une consultante, avec le concours des différents partenaires et acteurs concernés, a produit un bilan qui permettra d'éclairer les décisions pour orienter les suites de cette démarche. Le questionnaire actuel porte sur la nature du rôle de la CRÉ, sur les acteurs pertinents à interpeller et sur les outils à développer pour poursuivre la mise en valeur des paysages bas-laurentiens.

Réflexion sur les chemins multiusages en forêt publique

La CRRNT a mis sur pied un comité de réflexion sur les chemins multiusages, anciennement nommés chemins forestiers, afin de développer un cadre de gestion qui baliserait notamment la planification et le financement du réseau de chemins. Des intervenants et intervenantes de divers horizons siègent à ce comité. Le cadre de gestion s'inscrit dans la volonté du nouveau régime forestier de mieux intégrer l'ensemble des usages de la forêt publique et de déployer une approche de type utilisateur-payeur.

Le comité de réflexion sur les chemins a encadré la réalisation de deux portraits fort importants pour alimenter ses travaux, soit le portrait des usagers du réseau et sa caractérisation terrain. D'autres études pertinentes sont également en cours et devraient permettre au comité de progresser.

Réflexion sur les encadrements visuels

Dans le cadre des travaux des tables de GIRT, de nombreuses personnes ont soulevé des préoccupations concernant la qualité visuelle des paysages en milieu forestier. À la suite de la tenue d'un atelier conjoint entre la CRRNT et les tables de GIRT, en novembre 2012 sur le sujet, il a été convenu d'utiliser un outil d'aide à la décision pour classer la sensibilité des paysages. Bien que cet outil existe déjà au MRN, il doit être adapté et calibré en fonction des réalités de la région. Lorsque les modifications pertinentes y seront apportées, l'outil devrait permettre une prise en compte plus objective du maintien de la qualité des paysages dans la planification forestière.



Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)

Vers une foresterie inclusive : des tables de concertation pour la mobilisation des acteurs

Grâce à la qualité de la mobilisation et de l'implication des utilisateurs et des utilisatrices de la forêt publique depuis deux ans, une nouvelle approche pour planifier nos activités forestières est maintenant installée.

Les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) sont des lieux de concertation représentatifs de l'ensemble des utilisateurs de la forêt (chasseurs, entrepreneurs forestiers, représentants des municipalités, etc.) qui permettent aux planificateurs forestiers d'intégrer les valeurs et les préoccupations des gens du milieu dans les plans d'aménagement forestier produits par le MRN.

Les tables misent sur une approche « enjeux-solutions » qui favorise une compréhension commune des enjeux et propose des pistes de solutions consensuelles. Parmi les préoccupations traitées cette année, notons la qualité de l'eau par la réduction de la sédimentation dans les cours d'eau, la qualité de l'habitat du petit gibier et la quiétude pour les usagers des territoires structurés.

Composition de la CRRNT

COLLÈGE ÉLECTORAL OU ORGANISME	COMMISSAIRE
Présidence - nommée par le C.A. de la CRÉ	Marc-André Dionne
Première Nation Malécite de Viger	Amélie Larouche
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent	Patrick Morin
Conseils d'administration des Syndicats ou Offices de producteurs forestiers oeuvrant sur le territoire bas-laurentien	Yves Bell
Collège des industriels forestiers de la région	Alain Lapierre
Collège des gestionnaires fauniques et des représentants des chasseurs, pêcheurs et trappeurs	Simon Lemay
Collège des Sociétés d'exploitation des ressources, des Groupements forestiers et des Coopératives de travailleurs forestiers	Bernard Ouellet
Collège des producteurs acéricoles	Sylvie Laliberté
Collège des organismes de bassins versants	Mireille Chalifour
Représentant des élus municipaux – nommé par la Table des préfets du Bas-Saint-Laurent	Bertin Denis
Conseils d'administration des Associations touristiques régionales oeuvrant sur le territoire bas-laurentien	Pierre Laplante
Représentant des intérêts globaux de développement régional - nommé par le C.A. de la CRÉ	Max D'Amours
Collège d'un secteur d'intérêt choisi par le C.A. de la CRÉ : industrie de la transformation du feuillu pour la période 2011-2013	Joseph Pitre
ORGANISME	PERSONNE-RESSOURCE
Ministère des Ressources naturelles	Paul St-Laurent
Chaire de recherche sur la forêt habitée de l'UQAR	Luc Sirois

Les principaux partenaires du secteur des Ressources naturelles et du territoire sont : le ministère des Ressources naturelles (MRN), Emploi-Québec, le ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs (MDDEFP), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CRE), l'Association touristique régionale (ATRBLS), l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), le Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent (CRCBSL), les Municipalités régionales de comté (MRC) de la région, les partenaires de la forêt privée, les entreprises de transformation du bois, les entreprises d'aménagement forestier, les gestionnaires fauniques, les acériculteurs, la Première Nation Malécite de Viger, FPInnovations.

Développement

social et culturel



De plus en plus, l'approche privilégiée au niveau du développement social est une approche globale qui tend à consolider les concertations et les mobilisations pour des résultats plus probants pour l'ensemble de la population. Dans ce contexte, les liens entre les organisations régionales et les milieux locaux pour s'attaquer à des problématiques communes prennent tout leur sens. Pour illustrer ces propos, pensons à la récente mobilisation autour du vieillissement de la population qui a permis, tant aux partenaires locaux que régionaux, de se concerter sur cette question qui sera assurément à l'ordre du jour de nos actions dans les prochaines années.

Le développement social est riche en dossiers qui touchent de différentes façons les personnes qui habitent le Bas-Saint-Laurent, que l'on parle de vitalité culturelle, de persévérance scolaire, de solidarité et d'inclusion sociale ou encore de l'accueil de personnes immigrantes. De grands chantiers sont également en cours sur les questions relatives aux jeunes, particulièrement par les travaux de la Commission jeunesse ou de COSMOSS. D'autres chantiers sont menés par l'APPUI pour mettre à l'ordre du jour la réalité des personnes proches aidantes et intervenir sur celle-ci. Au début de cette section, se retrouvent les détails des activités de ces trois organisations qui contribuent de façon significative au développement social de la région.



- + Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent
- + Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS)
- + L'APPUI Bas-Saint-Laurent
- + Amélioration des conditions de vie des personnes âgées
- + Arts et culture
- + Développement de l'économie sociale
- + Égalité entre les femmes et les hommes
- + Immigration
- + Solidarité et inclusion sociale
- + Transport collectif

Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent



La Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent (CJBSL) a pour mission de favoriser la participation des jeunes au développement de la région. Comité aviseur de la Conférence régionale des éluEs, elle est composée de 18 membres âgés entre 15 et 35 ans qui s'expriment sur des questions touchant les jeunes, collaborent à la réalisation de projets et d'actions jeunesse structurantes et gèrent les grandes orientations du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ).

Les élections de la CJBSL ont rassemblé 260 jeunes lors de huit événements différents. Les personnes présentes ont élu leurs représentants et représentantes qui siègeront jusqu'en 2014.

Merci aux membres de la cohorte 2010-2012 qui ont apporté leur voix au développement de la région : Benoît Collette, Krystel Rousseau, Isabelle Potvin, Lindcey Anderson, Catherine Berger, Jean-Mathieu Fortin, Véronique Roy, Josianne Boucher, Alexandre Porlier, Geneviève Côté, Mylène Blanchette, Agnès Baran, Jean-François Lévesque, Maude Roy-Chabot, Dominic April, Sébastien Ouellet, Samuel Moreau, Nicolas Caron, Frédéric Lagacé, Sara-Amélie Bellavance et Stéfany Pelletier.

Rôle-conseil : la Commission comme porte-voix des jeunes

Le rôle-conseil des membres leur permet, entre autres, d'approfondir leurs connaissances sur différentes questions qui touchent la réalité des jeunes de la région. Dans le cadre du Sommet sur l'enseignement supérieur, un avis régional mettant en parallèle les questions relatives à l'enseignement supérieur et la réalité du Bas-Saint-Laurent a été déposé. La Commission a aussi participé à la rédaction des quatre avis thématiques du Sommet en collaboration avec les forums

jeunesse régionaux du Québec en plus de participer à la rencontre portant sur La contribution des établissements et de la recherche au développement. Afin de favoriser la voix régionale, une délégation de jeunes de la région a été formée et accompagnée par l'agente de participation citoyenne lors de l'École d'hiver Spécial Sommet.

Des écrits consensuels : la force des membres

- Appui des pistes de solutions visant à assurer le développement des cégeps en région et le maintien d'un véritable réseau collégial sur tout le territoire québécois
- Recommandation sur la question de la hausse des frais de scolarité
- Lettre ouverte envoyée aux médias portant sur le projet de loi 78
- Avis régional présenté dans le cadre du Sommet sur l'enseignement supérieur

Favoriser la participation citoyenne des jeunes

L'Entente de partenariat sur la participation citoyenne favorisant l'engagement des jeunes au Bas-Saint-Laurent est à l'origine de différentes activités portées par la Commission. Cette année, une tournée de consultation auprès des Tables jeunesse locales (TJ) et des partenaires a été réalisée. Les discussions et les recommandations ont porté sur l'ancrage des TJ dans leur milieu, la représentativité des jeunes au plan local et la portée de leurs préoccupations au niveau régional. De plus, différents outils, dont la création d'un guide d'initiation à la politique municipale et un programme de mentorat, ont été élaborés dans le cadre de la campagne *Le municipal à ma portée!*, réalisée en collaboration avec la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent.



Jean-Mathieu Fortin, lauréat du concours « S'impliquer ça rapporte! », à l'activité nationale de reconnaissance de l'implication citoyenne.

Bourses et fonds de soutien : pour favoriser l'épanouissement des jeunes

Par l'entremise de différentes actions jeunesse structurantes, la Commission a supporté des jeunes artistes professionnels en collaborant au Fonds du Bas-Saint-Laurent pour les arts et les lettres, en plus de soutenir des projets locaux via les Rendez-vous jeunesse du loisir culturel. De plus, différents fonds ont été mis sur pied pour répondre à des besoins de jeunes. Le Fonds de soutien à la participation citoyenne encourage la participation à des événements régionaux, nationaux et internationaux permettant de développer les compétences et l'intérêt des jeunes face à la participation citoyenne. Lancé au cours de l'année, le projet *Passe à go!*, réalisé en collaboration avec les agents et agentes de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, soutient les projets entrepreneuriaux des 12-17 ans. Une promotion plus soutenue est à venir.

Participation à différentes initiatives

Tout au long de l'année, l'équipe et les membres de la Commission jeunesse ont participé à des initiatives régionales : le Rassemblement du Réseau de solidarité municipale, la consultation sur le diagnostic culturel régional du Conseil de la culture et la Table régionale sur la dépendance au pétrole en sont quelques exemples. L'équipe a aussi participé activement à la démarche du plan de développement quinquennal de la Conférence régionale des élus et à la réalisation de la Cyberfoire de l'emploi du Bas-Saint-Laurent.

Chantier famille

Identifiée comme l'orientation prioritaire de la Commission jeunesse, la famille a trouvé sa place au cœur de différentes actions.



Un outil pour les organisations : les Lunettes Famille

Cet outil novateur a été réalisé dans le but de susciter la réflexion au sein des organismes lors de l'élaboration d'actions et d'événements favorisant ainsi la reconnaissance des différentes réalités familiales tout en améliorant la qualité de vie des familles bas-laurentiennes. Les Lunettes Famille ont été conçues autour de quatre principes d'action portés par la Commission jeunesse : la diversité, l'innovation, l'inclusion et les relations intergénérationnelles.



Vivre à temps plein : pour l'établissement durable des jeunes au

Bas-Saint-Laurent

L'Action jeunesse structurante (AJS) Vivre à temps plein réunit différents partenaires qui ont à cœur l'établissement des jeunes. Cette AJS, qui a été négociée au cours de la dernière année, portera une attention à l'établissement des familles en mettant de l'avant les Lunettes Famille. Différentes actions seront déployées au cours de la prochaine année.



Valorisation du rôle du père et promotion d'une image corporelle saine et diversifiée

La Commission jeunesse s'est jointe à l'Entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes afin de pouvoir travailler ces questions en collaboration avec plusieurs acteurs régionaux. Déjà, différentes actions

ont été réalisées : la promotion des capsules *Votre regard compte pour elle* et de l'outil Conciliation famille-travail-implications sociale-étude réalisé par la 5^e Table sectorielle Femmes du CLD de Témiscouata.

FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE 2012-2013



Grâce à la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec et au Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), 2 310 000 \$ sont et seront investis dans notre région entre 2009 et 2014. L'enveloppe du FRIJ appuie le développement d'initiatives permettant aux jeunes de relever les défis qui se posent à eux via la création d'Actions jeunesse structurantes (AJS) et la mise sur pied de Projets locaux et régionaux (PLR) par l'entremise de l'appel de projets du FRIJ.

TYPE	NOM	FRIJ	PARTENAIRES	MONTANT TOTAL
AJS	ADDENDA - Entente de partenariat visant à soutenir financièrement les services en travail de rue au Bas-Saint-Laurent	50 000 \$	219 770 \$	269 770 \$
AJS	Vivre à temps plein : pour l'établissement durable des jeunes au Bas-Saint-Laurent	336 500 \$	403 000 \$	739 500 \$
AJS	3 ^e Phase - Entente de partenariat visant à soutenir les services en travail de rue au Bas-Saint-Laurent	50 000 \$	828 136 \$	878 136 \$
TOTAL		436 500 \$	1 450 906 \$	1 887 406 \$

Le transfert d'une somme de 20 000 \$ du FRIJ au fonctionnement a permis à la Commission jeunesse de réaliser le Chantier famille répondant ainsi à son orientation prioritaire.

Stratégie sur l'établissement des jeunes 2009-2012 en quelques points

- Grâce au travail de l'agente de liaison du Bas-Saint-Laurent à Québec : 124 jeunes ont été référés aux agents et agentes de migration Place aux jeunes de la région
- Une délégation a représenté le Bas-Saint-Laurent à la Semaine des régions
- La Bourse contact a soutenu financièrement 107 jeunes qui sont venus en région pour passer une entrevue, réaliser un stage de formation ou poursuivre un projet entrepreneurial
- 19 activités d'accueil pour les nouveaux arrivants ont été réalisées dans toute la région
- La tournée de Steve St-Amant, amorcée durant l'année scolaire, s'est poursuivie pendant l'été et quelque 400 parents, adolescents et adolescentes ont été sensibilisés aux perspectives de carrières en région

Le Bas-Saint-Laurent, une Communauté Ouvverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé



cosmoss

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les Bas-Laurentiens et les Bas-Laurentiennes souhaitent ce qu'il y a de mieux pour les enfants et les jeunes de la région. En effet, plus de 500 personnes s'impliquent dans un des différents comités COSMOSS de notre territoire. Les belles initiatives rassemblent décideurs et décideuses, intervenants et intervenantes ainsi que ressources professionnelles de divers secteurs qui n'ont pas peur du travail. Ils et elles unissent leurs forces pour créer des conditions favorables à l'épanouissement de tous les jeunes. La CRÉ est fière d'être partenaire et fiduciaire régional de cette grande démarche.

Dans chacun des huit territoires de MRC, les partenaires du monde municipal, des écoles, du milieu communautaire, de l'emploi, de la santé et des services de garde réalisent ensemble une multitude d'actions visant :

- Une entrée scolaire réussie des tout-petits
- L'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation
- La persévérance scolaire
- Une intégration sociale et professionnelle durable

Les faits marquants de cette année au plan régional sont :

À nos marmites : 1,2,3...Santé!

Les centres de la petite enfance et services de garde en milieu familial reconnus du Bas-Saint-Laurent participent actuellement à un projet visant à développer de saines habitudes alimentaires chez les enfants. Des formations sur la saine alimentation, le développement du goût et le respect

de l'appétit sont offertes au personnel ainsi qu'aux parents. Les services alimentaires peuvent également rencontrer une technicienne en diététique. Au terme d'une première année, 32 des 38 services de garde en installation participent au projet. 75 responsables de services de garde en milieu familial ont aussi participé. Le Réseau des services à la petite enfance de l'Est-du-Québec (RESPEQ) assure la gestion et la réalisation de ce beau projet.

Le Plan de cheminement vers l'autonomie

Le Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA) est une démarche qui vise à planifier l'accompagnement des jeunes vulnérables de 16-30 ans dans cette étape importante qu'est le passage à la vie adulte. La force de cette nouvelle approche est que l'ensemble des services concernés utilise et reconnaisse un même outil pour aider le jeune à faire le point et à identifier ses besoins. La démarche COSMOSS a décidé d'adhérer à cette approche et plusieurs publics cibles ont été rencontrés jusqu'à maintenant afin d'être informés et sensibilisés au PCA (Table MSSS-MELS, CLC et agents et agentes de liaison COSMOSS, gestionnaires en formation des adultes, Table des directions générales des CJE et autres instances locales de partenaires). Une première session d'appropriation intersectorielle du PCA est prévue au mois de juin dans La Matapédia. Et les autres territoires de MRC pourraient recevoir cette session en septembre 2013.

L'évaluation de la démarche COSMOSS Phase III

Une deuxième évaluation de la démarche COSMOSS a été réalisée et rendue publique en décembre 2012. Des entrevues et des groupes de discussion ont été tenus avec des partenaires locaux et régionaux. De plus, 241 personnes ont répondu à une enquête courriel. Ces consultations révèlent les forces et faiblesses de la démarche et donnent un portrait des effets de COSMOSS sur les cibles visées. Malgré les défis de la concertation, le sondage Web indique que 92,6 % des acteurs locaux considèrent que la démarche devrait être poursuivie.



Des formations sur la maturité affective des jeunes enfants

L'enquête sur le développement de la petite enfance (IMDPE) a révélé qu'une proportion significative (33 %) des enfants de cinq ans au Bas-Saint-Laurent n'est pas prête pour l'école en regard de la maturité affective. Les acteurs du secteur de la petite enfance ont souhaité renforcer leur capacité d'agir en cette matière. À l'automne 2012, sept des huit regroupements -9 mois/5 ans ont tenu chacune une journée de formation sur la maturité affective. Au total 219 personnes provenant des divers secteurs ont participé à ces journées.



Un nouveau chantier de mobilisation en faveur de la persévérance scolaire

Les partenaires se sont mobilisés autour de l'enjeu de la persévérance scolaire et la réussite éducative sur tout le territoire bas-laurentien. Des initiatives émergent afin de soutenir les jeunes que ce soit en créant des milieux de vie favorables à l'étude, en permettant de découvrir leur potentiel et leurs intérêts ou encore en leur offrant la possibilité de se créer un projet de vie. Une démarche évaluative a été implantée afin de soutenir les milieux dans la mise en place d'initiatives porteuses. Les intervenants et intervenantes, la communauté, les parents s'unissent pour briser le cycle du décrochage scolaire et outiller les jeunes à faire face aux défis qui se présentent à eux.



L'Appui Bas-Saint-Laurent pour les proches aidants des personnes âgées, une année écoulée sous le signe de l'évolution et de la consolidation...

L'APPUÏ POUR LES PROCHES AIDANTS

Le Bas-Saint-Laurent compte près de 11 336 personnes proches aidantes. Ces femmes et ces hommes, la plupart toujours actifs économiquement, sont des piliers sur lesquels reposent en grande partie le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie.

Lorsque l'on fait référence aux proches aidants, il s'agit de personnes issues de la famille, des proches ou du voisinage qui, sans rémunération, offrent du soutien et de l'aide auprès de personnes âgées vivant à domicile.

L'Appui Bas-Saint-Laurent s'inscrit comme un regroupement intersectoriel de partenaires qui est spécifiquement dédié à soutenir et améliorer la qualité de vie des proches aidants d'âinés de la région du Bas-Saint-Laurent. Pour réaliser sa mission, l'Appui soutient le déploiement et le financement d'initiatives concertées dans chaque territoire local (territoire de MRC), touchant particulièrement l'information, la formation, le soutien psychosocial et le répit aux proches aidants. Pour le Bas-Saint-Laurent, la CRÉ est l'organisme fiduciaire qui est imputable de la saine gestion des fonds qui sont dédiés à la région pour réaliser la mission d'amélioration des conditions de vie des proches aidants d'âinés.

Voici les faits saillants de la dernière année :

Une concertation à consolider...

À la suite d'une première année complète d'existence en 2011-2012, l'Appui a entrepris dès le printemps 2012 une démarche visant à se donner de meilleures conditions pour exercer son mandat régional. Plusieurs dimensions ont été abordées : la gouvernance, l'adoption de principes directeurs, les rôles des partenaires, la composition de la Table régionale et ses modalités de fonctionnement, une réflexion stratégique et un plan de mise en œuvre. Cet exercice visait la « recentration » et la mobilisation pour toutes les parties autour du mandat régional. Dans la foulée de cette réflexion, un nouveau président a été nommé en la personne de monsieur Pierre Couture.

Une relation partenariale à définir

En parallèle, l'Appui a adopté une approche de justice distributive pour encadrer la gestion de l'enveloppe de soutien au financement des services aux personnes proches aidantes au Bas-Saint-Laurent. Cette approche est fondée sur la mise en valeur de principes d'équité interterritoriale.

Ainsi, dès l'automne 2012, l'Appui, a annoncé qu'il rendait disponible une enveloppe globale de 4 060 000 \$ pour une période de 10 ans (2011-2021) répartie équitablement entre chacun des huit territoires de MRC de la région afin de soutenir le déploiement de l'offre de services aux personnes proches aidantes d'âinés en perte d'autonomie.

L'Appui souhaite ainsi que l'accent soit mis sur l'accessibilité des services et leur proximité avec la personne concernée. Il souhaite également, par l'adoption de cette nouvelle approche de gestion, un rapport de collaboration plus tangible

avec les acteurs locaux en reconnaissant leur capacité réelle à pouvoir lire la réalité des personnes proches aidantes auprès d'âinés de leur milieu et des mesures à mettre en place pour améliorer leur qualité de vie.

Le soutien financier accordé au déploiement d'une offre de services

Durant l'exercice 2012-2013, une somme de 221 787 \$ a été investie pour soutenir la réalisation de huit projets déposés par des organismes sans but lucratif, dans six territoires de MRC. Chacun de ces projets met l'accent sur l'information et l'accessibilité aux services pour les personnes proches aidantes. Ils favorisent aussi l'accroissement des liens entre proches aidants, afin de briser l'isolement, et avec des intervenants et intervenantes pour être mieux soutenus durant leur parcours.

www.lappui.org/bas-saint-laurent



Amélioration des conditions de vie des personnes âgées

C'est quelque 220 partenaires de toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent et de tous les secteurs d'activités qui se sont réunis, en octobre dernier, autour de la perspective d'un vieillissement en santé. Cet événement régional intersectoriel était organisé conjointement par l'Agence de la santé et des services sociaux, la Table de concertation des personnes âgées et la CRÉ. Le but recherché était de susciter la mobilisation autour des enjeux spécifiques reliés au vieillissement. La rencontre visait également à discuter de nos choix quant à cette nouvelle réalité qui frappera de façon particulière notre région puisque le Bas-Saint-Laurent sera une des premières au Québec à vivre les impacts d'un vieillissement important de sa population.

Les autres dossiers traités en cours d'année l'ont été dans le cadre de l'Entente spécifique sur l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées qui s'est terminée en mars dernier. Il s'agit de la mise en place d'un concept général d'information pour les personnes âgées dans quatre MRC, ainsi que de 70 conférences sur la conduite automobile données sur tout le territoire dans le but de favoriser l'amélioration des compétences à conduire. Par ailleurs, la mise en place de Tables d'harmonisation dans les municipalités qui regroupent les gestionnaires de résidences, les clubs 50 ans et plus ainsi que les services ou les comités de loisirs (17) a permis d'améliorer l'offre en loisirs et activités physiques aux personnes âgées vivant en résidence ou à leur domicile. Des ateliers pour améliorer les compétences et l'accès au numérique ont été donnés dans les MRC de La Matanie et de La Matapédia. Plus de soixante personnes âgées y ont assisté.

Arts et culture

La consultation menée par le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications et la CRÉ, auprès du milieu artistique et culturel en vue d'identifier les enjeux pour le développement de la culture est sans contredit le point marquant de la dernière année. Près de 125 personnes y ont participé et les enjeux suivants ont été identifiés : la vitalité du secteur artistique et culturel pour en assurer la santé dans tous les stades d'évolution; le rôle des arts, de la culture et du patrimoine dans la question relative à l'identité et au sentiment d'appartenance à la région; le positionnement des arts et de la culture par une sensibilisation des personnes élues et de la population ainsi que par le développement de partenariats avec divers acteurs socioéconomiques; la visibilité et l'accessibilité du secteur, considéré principalement sous l'angle de la participation des citoyens et des citoyennes aux activités et événements artistiques et culturels, incluant la fréquentation des lieux et sous l'angle de la médiation culturelle.

Dans le cadre de l'Entente spécifique sur la valorisation et le renforcement de la pratique artistique professionnelle du Bas-Saint-Laurent, le travail s'est poursuivi pour encourager son émergence et son développement. Huit artistes, dont six de la relève, ont reçu des bourses totalisant 100 000 \$ pour des projets touchant différentes disciplines artistiques (arts visuels et médiatiques, cinéma et vidéo, musique). Une nouveauté a également été mise en place par le soutien à deux artistes (28 500 \$) dans le cadre de la création et la diffusion d'œuvres d'artistes et d'écrivains professionnels explorant les dimensions de la forêt, de l'arbre et du bois.



Développement de l'économie sociale

L'objectif de l'Entente spécifique en économie sociale pour la région du Bas-Saint-Laurent est de promouvoir l'économie sociale, de soutenir la concertation, de développer les compétences et de favoriser la place des jeunes au sein de ces entreprises collectives. Dans ce contexte, la mobilisation des partenaires de l'économie sociale, notamment le Réseau des CLD, permet de mener différents travaux tels que l'organisation du colloque L'économie sociale au Bas-Saint-Laurent : une approche humaine innovante, la tenue de sessions de formation portant sur les générations X et Y ainsi que des activités de promotion par la poursuite de la campagne Entreprises de valeurs. Un fonds est également disponible pour intervenir dans les entreprises d'économie sociale en difficulté financière. Neuf entreprises de la région en ont bénéficié au cours de la dernière année.



Égalité entre les femmes et les hommes

Une nouvelle Entente en condition féminine a été signée en début d'année afin de contribuer à la mise en œuvre des priorités découlant du Plan d'action gouvernemental en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Dans ce contexte, différentes actions ont été menées, notamment : consultation visant à revoir les pratiques et priorités de lutte contre les discriminations vécues par les femmes, réalisation de différents outils sur l'hypersexualisation en collaboration avec le CALACS de Rimouski, diffusion de messages radiophoniques pour sensibiliser les jeunes filles aux carrières traditionnellement masculines, soutien au 5e rassemblement du Réseau de solidarité municipale, élaboration de politiques d'égalité dans les municipalités.

Immigration

Le recrutement, la référence vers l'emploi et l'accueil de personnes immigrantes au Bas-Saint-Laurent font partie des actions menées au cours de la dernière année dans le cadre de l'Entente avec Emploi-Québec. Par le maintien d'un poste d'agent de liaison à Montréal, des efforts sont déployés pour susciter la venue de personnes immigrantes dans notre région en faisant le lien entre les besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre et les qualifications des personnes immigrantes habitant Montréal. Ce travail se fait en collaboration avec un réseau de relayeurs présent dans chacune des MRC qui connaissent bien les entreprises du milieu et les emplois disponibles. Les relayeurs assurent également un rôle d'accueil pour les personnes qui viennent s'installer dans la région. Au cours de la dernière année, 730 personnes immigrantes ont été rencontrées par l'agent de liaison à Montréal, pour 61 curriculum vitae envoyés, 18 entrevues et 5 candidatures retenues.



Solidarité et inclusion sociale

Les travaux menés dans le cadre de la solidarité et de l'inclusion sociale vont bon train. Toutes les MRC se sont concertées autour de cette problématique et des projets concrets sont en cours de réalisation un peu partout sur le territoire. Les initiatives développées sont diverses et touchent plusieurs thématiques : sécurité, autonomie alimentaire ou jardins collectifs, transport collectif, mise en place d'un réseau d'entraide par le biais d'une Accorderie, intervention auprès de personnes vivant en contexte de vulnérabilité, etc. Au 31 mars dernier, près de 800 000 \$ avaient été investis dans ces différents projets.



Les principaux partenaires du Développement social sont : l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent (ASSS), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère de la Famille (MFA), le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), le Secrétariat à la condition féminine (SCF), le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent (CRCBSL), le Mouvement Action Communautaire, la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent (CJBLS), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Table de concertation des groupes de femmes (TCGFBSL), la Corporation de développement communautaire du KRTB, la Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS), les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS), Avenir d'enfants, Québec en Forme, Réunir Réussir, Table de concertation des personnes aînées du Bas-Saint-Laurent, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), le ministère des Transports (MTQ), le ministère de la Sécurité publique (MSP), le Pôle régional en économie sociale, les Villes de Rimouski, Matane et La Pocatière, les Municipalités régionales de comté (MRC), les Centres locaux de développement (CLD) et les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) du Bas-Saint-Laurent, Service Canada, TELUS et la Fédération des Caisses Desjardins.

Communication



L'année écoulée a été chargée en réalisations et en organisation d'événements rassembleurs pour la CRÉ. La démarche d'élaboration du plan de développement régional, les consultations dans le secteur des ressources naturelles et celui du développement social, les colloques et journées de réflexion à l'échelle régionale font partie des événements mobilisateurs de l'année.

La présence de la CRÉ sur le Web et dans les médias et le déploiement de campagnes de promotion permettent de faire connaître les actions de la CRÉ et son apport au développement des communautés.

Quant à la production d'outils de communications et de promotion, la CRÉ a constamment le souci de choisir des fournisseurs bas-laurentiens pour la réalisation de ses travaux.



- + Activités de presse et événements
- + Réseau des CRÉ
- + Présence sur le Web

Activités de presse et événements

La participation de la CRÉ à de nombreux événements, l'organisation de conférences de presse ainsi que la publication d'une cinquantaine de communiqués de presse a donné lieu à une couverture médiatique soutenue.

Réseau des CRÉ

La mise en place du Réseau des Conférences régionales des élus du Québec s'est concrétisée au cours de l'année. Depuis mars 2013, dix-neuf CRÉ du Québec se sont regroupées pour constituer ce Réseau. Cette structure de représentation vise à soutenir la présence des CRÉ sur les tribunes publiques, au même titre que d'autres instances nationales. La promotion de l'action des Conférences régionales fait partie des mandats du Réseau, tout comme la mise en relief de la nécessité d'une intervention gouvernementale régionalisée qui prend en compte les réalités vécues dans chacun des milieux.

Présence sur le Web

L'exercice 2012-2013 a été marqué par un nouveau site Web qui, avec son arborescence améliorée et ses illustrations évocatrices, se veut à l'image du dynamisme présent sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent.

Le nouveau site a reçu près de 24 000 visites. Le site est régulièrement actualisé, en intégrant les ordres du jour et les procès-verbaux du conseil d'administration, en publiant les nouvelles et événements et en archivant les communiqués de presse et les publications.

En plus de sa page Facebook et de son propre site www.crebsl.org, des sites de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent www.jeunessebsl.org, de COSMOSS www.cosmoss.qc.ca et de L'APPUI Bas-Saint-Laurent www.lappui.org/bas-saint-laurent, la CRÉ administre différents autres sites Internet :

Vitrine du Bas-Saint-Laurent www.bas-saint-laurent.org

Créée en 1997 et exploitée par la CRÉ, la Vitrine du Bas-Saint-Laurent vise à mieux faire connaître la région administrative du Bas-Saint-Laurent comme endroit pour vivre, étudier, travailler et investir.

La Vitrine du Bas-Saint-Laurent est une fenêtre sur l'actualité, le dynamisme économique, la vitalité culturelle et la cohésion sociale de la population bas-laurentienne. On peut donc y suivre l'actualité régionale, consulter des offres d'emplois, découvrir les particularités de la région et des huit municipalités régionales de comté (MRC) qui la composent. Grâce à un réseau de collaborateurs et collaboratrices diffusant eux-mêmes leurs communiqués et leurs activités sur la Vitrine, les nouvelles, l'agenda et les offres d'emplois sont mis à jour quotidiennement. Pour 2012-2013, l'achalandage de la Vitrine s'établit à plus de 370 000 visites, soit quelque 214 000 visiteurs qui ont consulté plus de 1 645 000 pages.

Répertoire des fournisseurs et des gens de communications du Bas-Saint-Laurent www.combsl.org

Ce site permet à plus de 358 communicateurs et communicatrices du Bas-Saint-Laurent de nouer des liens, de s'entraider et d'échanger sur leur pratique professionnelle, en plus d'avoir accès à un répertoire pratique de fournisseurs régionaux. Il permet également de donner une visibilité à plus de 222 différents fournisseurs de services de communications de la région.

Le Bas-Saint-Laurent pour Vivre à temps plein www.vivreatempspleinbsl.org

Conçu dans le cadre de la Stratégie d'établissement des jeunes, cet outil de référence s'adresse spécialement aux jeunes qui souhaitent s'établir au Bas-Saint-Laurent.

Toutes les Compétences du Monde www.compétencesmonde.com

Un site de références pour les employeurs qui désirent engager des personnes immigrantes.

Campagne Je suis le Bas-Saint-Laurent www.jesuislebas-saint-laurent.com

Ce site donne accès à une variété d'outils dynamiques pour témoigner et partager son attachement au Bas-Saint-Laurent. Ceux-ci furent développés en 2011-2012 dans le cadre de la Stratégie de séduction et de recrutement.

Tournée Steve St-Amant www.stevestamant.com

Conçu dans le cadre d'une tournée régionale, ce site renferme des informations sur les perspectives de carrières et le marché du travail en région ainsi que sur les établissements d'enseignement et les formations disponibles au Bas-Saint-Laurent.



Conseil d'administration



En vertu de la loi, le conseil d'administration de la CRÉ est composé de 28 personnes : huit préfets de MRC, dix mairesses et maires de villes et de municipalités, un représentant de la Première Nation Malécite de Viger (communauté autochtone) et neuf représentantes et représentants de la société civile qui ont été choisis en tenant compte d'une représentativité de certains secteurs d'activités, des jeunes, des femmes et d'une équité territoriale. Les députés de l'Assemblée nationale participent également, sans droit de vote, aux délibérations du conseil d'administration de la CRÉ.

Le conseil d'administration a tenu cinq assemblées publiques au cours de l'exercice 2012-2013 :

Le 8 juin 2012 à Rivière-du-Loup

Le 14 septembre 2012
à Saint-Michel-du-Squatec

Le 16 novembre 2012 à Matane

Le 14 décembre 2012 à Rimouski

Le 1^{er} mars à 2013 Rimouski

LES PRÉFETS

Kamouraska	Yvon Soucy
La Matapédia	Chantale Lavoie
La Mitis	Michel Côté
Les Basques	Bertin Denis
La Matanie	Pierre Thibodeau
Rimouski-Neigette	Francis Saint-Pierre
Rivière-du-Loup	Michel Lagacé * membre de l'exécutif, président
Témiscouata	Serge Fortin * membre de l'exécutif, vice-président

LES MAIRES

Amqui	Gaétan Ruest
Témiscouata-sur-le-Lac	Gilles Garon
Dégelis	Claude Lavoie
La Pocatière	Sylvain Hudon
Matane	Claude Canuel
Mont-Joli	Jean Bélanger * membre de l'exécutif, administrateur
Rimouski	Éric Forest * membre de l'exécutif, secrétaire-trésorier
Rivière-du-Loup	Michel Morin
Saint-Pascal	Rénald Bernier
Trois-Pistoles	Jean-Pierre Rioux

LES DÉPUTÉS DE LA RÉGION

Côte-du-Sud	Norbert Morin
Matane-Matapédia	Pascal Bérubé
Rimouski	Irvin Pelletier
Rivière-du-Loup-Témiscouata	Jean D'Amour

LES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS D'UNE COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Agroalimentaire	Gilles Guimond, président, Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent
Communauté autochtone	Sébastien Thibeault, Chef conseiller, Première Nation Malécite de Viger
Condition féminine	Brigitte Michaud, répondante régionale, Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent
Culture	Ginette Lepage, directrice générale, Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent * membre de l'exécutif, administratrice
Développement social	Émilie Saint-Pierre, coordonnatrice, Mouvement Action Communautaire Bas-Saint-Laurent
Diversification économique, innovation, science et technologie	Pierre Bédard, directeur, Centre de développement et de recherche en imagerie numérique
Éducation	Jean-Pierre Ouellet, recteur, Université du Québec à Rimouski
Environnement	Luce Balthazar, directrice générale, Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
Jeunesse	Benoît Collette, président, Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent
Milieu forestier	Marc-André Dionne, président, Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire



Fonds de développement régional (FDR) 2012-2013

PROJETS		PARTENARIATS	
Campagne majeure UQAR	175 000 \$	Déploiement des services de travail de rue au Bas-Saint-Laurent	100 000 \$
Centre d'accueil, développement et formation en langues (CADFEL)	20 000 \$	Établissement des jeunes (Vivre à temps plein)	60 000 \$
MRC de La Matapédia - Val d'Irène	50 000 \$	Réunir réussir	21 720 \$
Corporation des métiers d'arts du Bas-Saint-Laurent	25 000 \$	Chantier éclaircie commerciale	50 000 \$
Réseau d'expertise - valorisation biomasse forestière	70 000 \$	ACCORD marin- Technopole maritime	40 000 \$
UQAR-Étude faisabilité de cogénération	7 000 \$	ACCORD tourbe- APTHQ	25 000 \$
MRC du Kamouraska - Parc régional	35 000 \$	ACCORD tourisme Gaspésie	8 333 \$
UQAR-Connaissances des eaux souterraines	15 000 \$	Valorisation-renforcement de la pratique artistique professionnelle-CALQ	121 000 \$
Coopérative Paradis	30 000 \$	Corporation de soutien au développement technologique des PME	86 000 \$
Les Amis des Jardins de Métis	50 000 \$	Transport collectif	67 000 \$
Corporation des Portes de l'Enfer	8 000 \$		579 053 \$
Navigation des Basques - Navire l'Héritage	35 000 \$		
Bureau de promotion des produits du bois du Québec-Groupe régions	5 375 \$		
Recrutement étudiants - Cégep de La Pocatière	10 000 \$		
CRÉBSL - Vidéo promotionnel	25 000 \$		
CRÉBSL - Cyberfoire de l'emploi du Bas-Saint-Laurent	15 000 \$		
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent - Réduction dépendance pétrole	10 000 \$		
Site historique maritime Pointe-au-Père	75 000 \$		
Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX)	17 162 \$		
	677 537 \$		
SUPPORT À L'EXPERTISE RÉGIONALE		ENTENTES SPÉCIFIQUES	
Centre d'expérimentation et transfert technologique en acériculture BSL	60 000 \$	Entente Agroalimentaire-Addenda	45 000 \$
Corporation régionale de promotion des exportations BSL	25 000 \$	Entente Égalité Femmes et Hommes	35 000 \$
Association touristique régionale BSL	25 000 \$	Entente Tourisme Bas-Saint-Laurent	40 000 \$
	110 000 \$	Entente Culture	78 000 \$
		Entente Support à l'innovation	150 000 \$
		Entente Économie sociale	35 000 \$
			383 000 \$
		TOTAL POUR L'ENSEMBLE DU FDR	1 749 590 \$



Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II

Le Volet II du PMVRMF a pour objectifs de contribuer à la protection, à la mise en valeur et au développement des ressources du milieu forestier sur les territoires forestiers du domaine de l'État et sur les territoires forestiers privés.

INVESTISSEMENTS PAR MRC	MONTANT
MRC de Kamouraska	189 135 \$
MRC de Rivière-du-Loup	115 710 \$
MRC du Témiscouata	391 639 \$
MRC des Basques	131 859 \$
MRC de Rimouski-Neigette	282 732 \$
MRC de La Mitis	216 020 \$
MRC de La Matanie	369 714 \$
MRC de La Matapédia	525 991 \$
Total	2 222 800 \$

ENVELOPPE RÉGIONALE	
Frais de gestion	87 050 \$
Identification des milieux naturels d'intérêt / Élaboration stratégie régionale d'intensification de la sylviculture - Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent	43 860 \$
Support aux tables GIRT - Regroupement des gestionnaires ZECS 01	64 758 \$
Cueillette de données pour carte d'accès au plan d'eau en territoire libre-Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs du BSL	11 418 \$
Évaluation impacts des travaux sylvicoles inhérents / Portraits plantations résineuses-Pourvoirie Le Chasseur	32 500 \$
Inventaire billes de bois entaillées - Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est	11 610 \$
Acquisition de connaissances sur la préparation terrain intensive plantations de peuplier-Norampac-Cabano	16 260 \$
Caractérisation du réseau routier - Groupement forestier du Témiscouata	100 317 \$
Rôle du réseau d'aires protégées / Support aux tables GIRT - Conseil régional de l'environnement du BSL	33 750 \$
EC de plantation caractère faunique/inventaire avant EC mécanisées-Société des ressources naturelles de la Neigette	76 949 \$
Étude opportunité scientifique matériaux composites - Réseau Forêt-Bois-Matériaux Témiscouata	9 480 \$
Support technique des travaux comité bassins versants - Organismes des bassins versants du Nord-Est du BSL	2 100 \$
Étude sur le mode de gouvernance optimal - Territoire populaire Chénier	16 830 \$
Travaux sylvicoles - Coopératives forestières	175 000 \$
Travaux d'entretien - MRN	18 110 \$
Total	699 992 \$
Total Volet II	2 922 792 \$

Programme de l'approche intégrée et régionalisée (PAIR)

CHANTIER ÉCLAIRCIE COMMERCIALE	MONTANT
Groupe forestier de Témiscouata - Étude valorisation biomasse forestière	10 500 \$
Rexforêt - EC mécanisées en plantation dans un contexte d'aménagement écosystémique (Volet exécution des travaux d'éclaircie)	9 814 \$
SER de La Métis - EC mécanisées en plantation dans un contexte d'aménagement écosystémique (Volet martelage)	15 000 \$
FPIInnovations - EC mécanisées en plantation dans un contexte d'aménagement écosystémique (Volet suivi qualité)	23 650 \$
FPIInnovations - EC mécanisées en plantation dans un contexte d'aménagement écosystémique (Étude temps et mouvement)	15 050 \$
FPIInnovations - Simulation de billes épinette noire/ épinette blanche	7 270 \$
Louis-Paul St-Pierre - EC mécanisées en plantation dans un contexte d'aménagement écosystémique (Suivi qualité après traitement)	10 760 \$
Coordination du chantier	15 000 \$
Total EC	107 044 \$

Conseil régional de l'environnement BSL-Support OSBL	12 500 \$
UQAR - Recherche forestière dans la région	30 000 \$
Club d'encadrement technique - Utilisation de la bille d'érable entaillé	13 672 \$
SEREX - Étude implantation usine fabrication isolants- fibre de bois	25 350 \$
SEREX - Étude potentiel utilisation bois ronds de faible diamètre	48 066 \$
Del Degan Massé - Caractérisation du potentiel récréo- touristique	36 492 \$
François Bergeron - Portrait utilisateurs du réseau de chemins multiusages du BSL	12 870 \$
Organisme des bassins versants du Nord-Est du BSL - gestion intégrée de la dégradation du castor	18 649 \$
Réseau Forêt-Bois-Matériaux Témiscouata - Étude phase 1 Centre valorisation biomasse agroforestière	25 000 \$
Conseil des arts et des lettres du Qc - Soutien création d'œuvres artistiques ou littéraires en lien avec la culture forestière	15 000 \$
Total	237 599 \$
Total PAIR	344 643 \$

Personnel

L'équipe de travail de la CRÉ, riche de sa diversité, est dévouée à la réalisation de projets en support au développement de la région.



Direction générale et personnel administratif



Mise en valeur des ressources naturelles et du territoire



Développement social et culturel



Innovation et développement économique



Acronymes



ACCORD	Action concertée de coopération régionale de développement	FFQCD	Fonds franco-québécois de coopération décentralisée	PME	Petite et moyenne entreprise
AIPL	Aire d'intensification de la production ligneuse	FNCoFor	Fédération nationale des communes forestières	PNR	Parc naturel régional
AJS	Action jeunesse structurante	FRIJ	Fonds régional d'investissement jeunesse	PRDIRT	Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire
ASSS	Agence de la santé et des services sociaux	FSC	Forest Stewardship Council	QWEB	Bureau de promotion des produits du bois du Québec
ATR	Association touristique régionale	IMDPE	Instrument de mesure du développement de la petite enfance	RADF	Règlement sur l'aménagement durable des forêts
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	KRTB	Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques	RESPEQ	Réseau des services à la petite enfance de l'Est-du-Québec
BSL	Bas-Saint-Laurent	MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	R&D	Recherche et développement
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel	MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	SADF	Stratégie d'aménagement durable des forêts
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec	MCC	Ministère de la Culture et des Communications	SAJ	Secrétariat à la jeunesse
CAR	Conférence administrative régionale	MDDEFP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	SCF	Secrétariat à la condition féminine
CCTT	Centres collégiaux de transfert de technologie	MW	Mégawatts	SÉPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
CETTA	Centre d'expérimentation et de transfert technologique en acériculture	MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	SEREX	Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers
CJBSL	Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent	MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	SODIM	Société de développement de l'industrie maricole
CJE	Carrefour jeunesse-emploi	MFA	Ministère de la Famille	TCABSL	Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent
CLC	Comité local de coordination	MFE	Ministère des Finances et de l'Économie	TCGFBSL	Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent
CLD	Centre local de développement	MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	TGIRT	Table de gestion intégrée des ressources et du territoire
COSMOSS	Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé	MRC	Municipalité régionale de comté	TJ	Table jeunesse
CRCBSL	Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent	MRN	Ministère des Ressources naturelles	TPI	Terre publique intramunicipale
CRE	Conseil régional de l'environnement	MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux	UQAR	Université du Québec à Rimouski
CRÉ	Conférence régionale des éluEs	MTQ	Ministère des Transports du Québec	URLS	Unité régionale de loisir et de sport
RRNT	Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire	PAIR	Programme sur l'approche intégrée régionalisée	VHR	Véhicule hors route
CSDT-PME	Corporation de soutien au développement technologique des PME	PCA	Plan de cheminement vers l'autonomie	Z.A.P	Zone d'accès public
DEC	Développement économique Canada	PLR	Projets locaux et régionaux		
EC	Éclaircie commerciale				
FDR	Fonds de développement régional				



Pour de plus amples informations concernant notre organisme et nos dossiers, n'hésitez pas à consulter notre site Internet ou à communiquer avec nous :

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

186, rue Lavoie
Rimouski (Québec) G5L 5Z1

Téléphone : 418 724-6440

Télécopieur : 418 724-6054

Courriel : crebsl@crebsl.org

Site Internet : www.crebsl.org



Crédits photos : Marie-Claude Hamel, Ruralys, Corporation de développement touristique de Sainte-Luce, Bioproduits de Sainte-Rita, Aurélie Sierra, Isabelle Rioux B., Premier Tech, Ruralys, Site historique de la Maison Lamontagne, Parc national du Bic, Jean-Pierre Huard, Laurent Gagné, Luc Lavoie, MRC de Rivière-du-Loup, Alain Tardif Communication Visuelle, Photomedia - F. Nadeau, Véronique Gagné, L'Appui national, Marie-Ève Rioux, Suzette de Rome, Julie Carré, Gilson Gagon, Tourisme Bas-Saint-Laurent.

Conception graphique : Katapulte



papier recyclé
100 % postconsommation



LE BAS-SAINT-LAURENT
Tout lui réussit!